

Demande de badge d'accès en déchèterie par un particulier

Civilité : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : Prénom :

☐ Habitation principale ☐ Résidence secondaire*

Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

☐ J'accepte de recevoir la communication relative à l'activité du SYDED

**Si l'adresse ci-dessus est celle de votre résidence secondaire, merci d'indiquer également l'adresse de votre résidence principale :*

Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Joindre obligatoirement les deux justificatifs suivants :

- la copie d'une pièce d'identité

- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture eau, électricité, gaz, téléphonie ou impôts)

Votre badge sera disponible sur la déchèterie que vous avez choisie 30 jours après réception de votre dossier complet et sur présentation d'une pièce d'identité. Une fois votre badge arrivé dans la déchèterie de votre choix, vous aurez un délai de deux mois pour le récupérer.

Cochez la case correspondant à la déchèterie où vous irez retirer votre badge :

- | | | | |
|--|--|---|---|
| ☐ Ambazac | ☐ Eymoutiers | ☐ Nouic | ☐ Saint-Germain les Belles |
| ☐ Bessines-sur-Gartempe | ☐ Ladignac le Long | ☐ Oradour-sur-Vayres | ☐ Saint-Junien |
| ☐ Bosmie l'Aiguille | ☐ Magnac-Laval | ☐ Pierre-Buffière | ☐ Saint-Léonard de Noblat |
| ☐ Châlus | ☐ Mailhac-sur-Benaize | ☐ Rochechouart | ☐ Saint-Martin le Vieux |
| ☐ Château-Chervix | ☐ Nexon | ☐ Saint-Bonnet de Bellac | ☐ Saint-Mathieu |
| ☐ Châteauneuf-la-Forêt | ☐ Nieul | ☐ Saint-Cyr | ☐ Saint-Paul |
| | | | ☐ Saint-Yrieix |

Pour information, votre badge vous permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire du SYDED.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du SYDED 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.

Fait à Le

Signature :

Document à remplir et à retourner au SYDED :

- Par courrier : ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Durant le temps de traitement, vous pourrez accéder aux déchèteries sur présentation d'une copie de votre demande. Seuls les déchets verts ne seront pas acceptés.